

# Mobilité du personnel dans le domaine du Sport

## SE PORTER CANDIDAT

### 1 S'INFORMER



En consultant le [Guide annuel du programme Erasmus+](#) pour connaître les critères et modalités d'attribution de financement ;  
En participant aux réunions d'informations organisées par l'Agence Erasmus+ France Jeunesse et Sport et en posant vos questions à l'adresse [erasmusplus-sportfrance@service-civique.gouv.fr](mailto:erasmusplus-sportfrance@service-civique.gouv.fr).

### 2 PRÉPARER SON PROJET



En consultant votre hiérarchie pour faire valider le projet (objectifs, méthodes..) ;  
En trouvant le bon partenaire pour réaliser la mobilité (ou en expliquant comment vous l'identifieriez) ;  
En définissant le planning d'activités et les tâches et rôles de chacun ;  
En planifiant les démarches à entreprendre pour mener à bien le projet ;  
En contactant l'Agence Erasmus+ France Jeunesse et Sport à l'adresse [erasmusplus-sportfrance@service-civique.gouv.fr](mailto:erasmusplus-sportfrance@service-civique.gouv.fr) en cas de besoin.

### 3 RÉDIGER SA CANDIDATURE



En retrouvant le formulaire de candidature KA-182 sur la plateforme <https://webgate.ec.europa.eu/erasmus-esc/index/>  
En écrivant de manière précise et pédagogique les objectifs de votre projet et en faisant le lien avec les priorités du programme Erasmus+ Sport ;  
En déposant votre candidature avant la date limite de soumission de l'appel à projets, comprenant impérativement une preuve du lien entre les participants au projet et votre organisation, un planning d'activités et les justificatifs demandés si vous demandez le soutien à l'inclusion.

## ÊTRE PORTEUR DE PROJET

### 4 SIGNER LA CONVENTION



Environ 3-4 mois après la date limite de soumission, vous recevez une notification attestant que votre projet a été retenu (ou non). Vous rentrez dans le processus de conventionnement numérique avec l'Agence Erasmus+ France Jeunesse et Sport. Une fois que la convention est signée par les deux parties, vous pouvez commencer le projet et êtes responsable de son bon déroulement administratif et financier. L'Agence peut contrôler le bon déroulement de votre projet à tout moment et jusqu'à 5 ans après le projet.

### 6 VALORISER SON PROJET



Pendant et après la fin de votre projet, il est important de communiquer et partager les résultats obtenus pour les rendre accessibles. En plus des réseaux sociaux, une réunion de présentation des connaissances/compétences acquises et bonnes pratiques découvertes peut permettre de développer l'impact du projet.



Erasmus+  
FRANCE  
JEUNESSE & SPORT

### 5 RÉDIGER LE RAPPORT FINAL



À la fin du projet, il est demandé de rédiger un rapport final reprenant les aspects qualitatifs et financiers du projet. Un formulaire d'évaluation est également envoyé aux participants. Les données issues de cette évaluation seront intégrées automatiquement au rapport final.